LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

val d'oise le département

DOSSIER PAGE 10

Réforme territoriale, un frein aux initiatives du conseil général ?

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — JANVIER 2010 — NUMÉRO 11
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

SOMMAIRE

JANVIER 2010 N°11

ÉDITO p.3

EN DIRECT DES CANTONS p.4

DOSSIER p.10

VU DU VAL D'OISE p.16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI p.18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE p.20

ENTRE NOUS p.22

SORTIR p.24

EXPRESSIONS p.30

CONTACTS p.31

DOSSIER
Réforme territoriale, un frein aux initiatives du conseil général ?

10

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
PMI
Newsletter

18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Éco-mobilité : en route pour l'avenir !

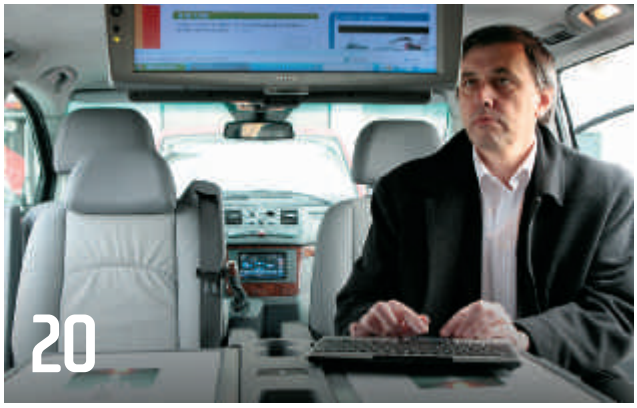

20

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique **EN DIRECT DES CANTONS** p.4 à 9.
Également cités dans ce numéro : **Argenteuil-Est** p.25 — **Argenteuil-Est** p.28 — **Beaumont-sur-Oise** p.24, p.25 — **Bezons** p.24, p.28 — **Cergy-Nord** p.29 — **Cergy-Sud** p.21, p.23 p.24, p.27, p.28, p.29 — **Cormeilles-en-Parisis** p.15, p.27 — **Ecouen** p.27 — **Enghien-les-Bains** p.25 — **Ermont** p.25 — **Franconville la Garenne** p.29 — **Garges-lès-Gonesse Est** p.26 — **Garges-lès-Gonesse Ouest** p.29 — **Gonesse** p.24, p.27, p.28, p.29 — **L'Hautil** p.21, p.27, p.28 — **Herblay** p.21, p.25, p.27 — **L'Isle-Adam** p.21, p.29 — **Luzarches** p.16, p.27 — **Pontoise** p.25, p.26, p.29 — **Sannois** p.27, p.28 — **Sarcelles-Nord-Est** p.22, p.26 — **Sarcelles-Sud-Ouest** p.29 — **Saint-Gratien** p.25 — **Saint-Leu-La-Forêt** p.27 — **Saint-Ouen-l'Aumône** p.17, p.25, p.27, p.29 — **Vallée du Sausseron** p.27 — **Viarmes** p.15, p.29 — **Villiers-le-Bel** p.25, p.29

ÉDITO

DIDIER ARNAL
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr

4 000 agents mobilisés au quotidien

À la veille de Noël, le Val d'Oise a connu un épisode neigeux d'une rare intensité avec ses conséquences : déclenchement du plan grand froid, routes bloquées…
C'est aussi dans ces moments-là que l'action du conseil général montre son utilité : entretien et salage des routes dans des délais restreints, accompagnement des personnes les plus fragiles, soutien aux associations humanitaires…
Les 4 000 agents du conseil général se mobilisent chaque jour à votre service. Qui ferait ce travail à leur place si, comme certains l'envisagent, le département devait disparaître demain ?

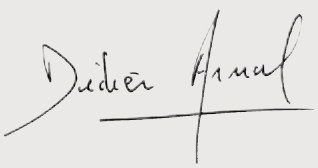

Nous vous devons la vérité

Incertitudes sur le devenir des conseils généraux, valse hésitation sur la suppression de la taxe professionnelle… l'avenir imaginé par le gouvernement pour les collectivités locales n'est pas rose…

Faute de visibilité suffisante, de nombreuses collectivités locales doivent repousser l'adoption de leur budget au mois de mars, comme la loi les y autorise. Le conseil général du Val d'Oise n'y fait pas exception.

Mais nous n'oublions pas que notre premier devoir est d'être attentifs à vos besoins. Avec des mesures comme Rest'O collège, VO Bébé ou l'aide au permis de conduire, nous nous y employons.

2010… sous le signe du développement durable

Les lumières se sont éteintes sur la conférence de Copenhague sans véritable avancée.

Au conseil général du Val d'Oise, nous restons plus que jamais mobilisés avec une séance de l'Assemblée départementale en janvier, placée sous le signe du développement durable : adoption d'un plan stratégique de développement économique qui place la croissance verte et l'emploi en son cœur, réforme des aides aux communes pour les encourager à investir dans des équipements respectueux du développement durable…

L'éco-département que nous voulons est en marche. Bonne année 2010 !

EN DIRECT
DES CANTONS

FRANCONVILLE AMÉNAGEMENT ET SOLIDARITÉ

Des actions diversifiées au service des familles

Attentif à l'amélioration de la qualité de vie des Valdoisiens, le conseil général s'est particulièrement attaché à développer l'offre de services dans ce canton. Après plus de trois années de travaux spectaculaires menés par le conseil général et Réseau Ferré de France, avec le soutien déterminant du conseil régional d'Ile-de-France, l'accès de Franconville au Plessis-Bouchard est désormais totalement sécurisé. Le quartier de la Gare compte maintenant cinq souterrains et de nombreux autres aménagements : deux souterrains à sens unique pour les véhicules légers, trois souterrains pour les circulations douces et les personnes à mobilité réduite, trois ronds-points, des aménagements paysagers. Ils contribuent à reconstituer un tissu urbain unifié. Le conseil général est également un partenaire majeur de la commune de Franconville à travers le dispositif de Contrats d'initiatives ville qualité. Sans ce soutien, la commune disposerait de moyens très inférieurs pour combattre les difficultés sociales et urbaines. Le thème prioritaire de cette deuxième génération de contrats est la réussite éducative. Il mobilise ainsi plus de 350 000 euros pour la commune de Franconville. Priorités : la lutte contre l'échec scolaire, le rapprochement école/parent/enfant, le développement personnel à travers l'accès à la culture et aux sports pour tous, le développement de l'autonomie et de la responsabilité.

6,2 millions d'euros
C'est le financement du conseil général pour les travaux d'aménagement de la gare.

CANTON FRANCONVILLE

Élu : Gérard Sébaoun (Groupe départemental de gauche, PS)

1 commune

Nombre total d'habitants : 32 988

Superficie : 6,2 km²

FAIRE FACE AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Face au vieillissement de la population, le conseil général poursuit son effort d'amélioration des structures accueillant les personnes âgées dépendantes.
Il soutient, à parité avec la région, un plan de rénovation d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à hauteur de 15 millions d'euros.
À Franconville, les travaux de mise aux normes de l'EHPAD Yvonne de Gaulle démarreront prochainement.
Un nouvel établissement est également en cours de construction, aux Montfrais, d'une capacité de 126 lits qui renforcera l'offre d'accueil sur ce secteur. Ouverture prévue : fin 2011.

ARGENTEUIL NORD ENVIRONNEMENT

Extension du périmètre des Buttes du Parisis

Véritable domaine boisé inscrit dans le grand paysage de la proche banlieue, les Buttes du Parisis situées sur les communes d'Argenteuil, Cormeilles-en-Parisis, Franconville, Montigny-lès-Cormeilles et Sannois totalisent près de 500 hectares. Le conseil général vient d'en étendre le périmètre sur Argenteuil et Cormeilles-en-Parisis : 57 hectares supplémentaires pour pérenniser la coulée verte de la Seine aux Buttes du Parisis et maintenir une vocation naturelle et agricole en bordure de l'agglomération dense.

CERGY NORD CULTURE

Le spectacle continue

La réhabilitation du théâtre 95, soutenu par le conseil général, entre dans sa phase active avec le coup d'envoi des travaux. Lieu de création dédié aux écritures contemporaines, le théâtre 95 bénéficiera d'une nouvelle salle de 400 places. Une extension qui triplera sa capacité d'accueil. Ce nouvel équipement sera structuré autour de trois pôles majeurs : la nouvelle salle multifrontale, la salle de spectacle actuelle et le Café de la plage. Ces trois pôles seront reliés entre eux par l'atrium, véritable rue intérieure, qui permettra aussi bien aux œuvres qu'aux artistes et au public de circuler entre les différents espaces modulables.

FOCUS

ARGENTEUIL EST
L'histoire urbaine se raconte au musée

Par le nombre d'objets, leur diversité et leur intérêt historique, le musée d'Argenteuil, labellisé musée de France, donne une interprétation précise de l'histoire urbaine et de la banlieue. Le conseil général lui apporte son soutien à hauteur de 8000 euros.

ARGENTEUIL OUEST
Travaux sur le boulevard Delambre

Le conseil général poursuit les travaux de sécurisation des abords du marché Val-Notre-Dame. Financement à 100 % du conseil général : 950000 euros.

BEAUCHAMP
Équipement informatique

Les écoles maternelles Pierre et Marie Curie à Pierrelaye s'informatisent. Soutien du conseil général : 795 euros.

BEAUMONT-SUR-OISE
École écologique

D'importants travaux ont été entrepris sur l'école Jean Zay à Beaumont-sur-Oise : réfection mais aussi extension, respectueuse de l'existant et écologique. Financement du conseil général : 382370 euros.

BEZONS
Passerelle en service

Au printemps prochain, les deux passerelles du pont de Bezons seront en fonction. En attendant, piétons et cyclistes devront utiliser celle d'amont (coté parc Lagravère), mise en service récemment, ou celle d'aval quand la précédente sera l'objet d'ultimes travaux.

CERGY SUD
Lancement des travaux de la caserne

Les travaux d'extension de la caserne des pompiers qui dessert Éragny et Saint-Ouen-l'Aumône viennent de commencer. Ce chantier placé sous le signe du développement durable permettra notamment la réalisation de nouveaux locaux techniques et administratifs. Coût des travaux : 4,3 millions d'euros financés à hauteur de 75 % par le conseil général dans le cadre du budget du SDIS.

CORMEILLES-EN-PARISIS
Aux petits soins pour les Buttes du Parisis

Collecte des déchets, tontes, taille et élagage, abattage, désherbage, mobilier, régénération… rythment le quotidien des forestiers en charge de l'entretien des Buttes du Parisis. Subvention du conseil général : 233750 euros.

ÉCOUEN
Espaces naturels régionaux

Le conseil général finance l'entretien des neufs espaces naturels régionaux dont celui de la Forêt d'Écouen. Pour 2009, il leur consacre 524875 euros.

ENGHIEN
Chantier d'envergure

Les travaux du bâtiment qui accueillera restaurant scolaire et centre social, situé à Montmagny, viennent de démarrer. Financement du conseil général : 483480 euros.

EN DIRECT DES CANTONS

L'ISLE-ADAM SOLIDARITÉ

Aide au logement

La lutte contre l'exclusion par le logement a conduit le conseil général à soutenir le développement de maisons-relais à Cormeilles-en-Parisis, Taverny et Parmain. Au cœur du village de Parmain, le CPCV association aidée par le conseil général, propose 26 logements à des ménages souffrant d'isolement. Objectif : trouver, dans un habitat global et solidaire, un cadre humain à la fois durable, sécurisant et structurant.

SARCELLES SUD-OUEST INFRASTRUCTURES

Le chantier du T5 progresse

Compte tenu de l'impact de son trajet sur la ville de Sarcelles, traversée de bout en bout, le tramway T5 a donné lieu à des opérations préalables de restructuration urbaine financées par le conseil général, comme le déplacement du réseau de chauffage urbain, achevé récemment. Deux parkings viennent d'être réalisés, l'un sur l'espace des Cholettes, l'autre parc Kennedy. Les opérations connexes sont maintenant achevées et dans les premières semaines de janvier débutera le chantier de la plate-forme du tram elle-même.

DOMONT INFRASTRUCTURES

Environnement et sécurité au cœur de la RD 909

9,5 millions d'euros
C'est le financement du conseil général avec l'aide du conseil régional d'Ile-de-France pour 3,5 millions d'euros.

La RD 909 à Domont, Bouffemont et Moiselles est maintenant totalement rénovée et peut afficher ses spécificités : pistes cyclables reliant la Plaine de France à la Vallée de Montmorency, cheminements piétons, plantation d'une centaine d'arbres et de 1 800 m² de gazon… Les travaux, divisés en deux phases, se sont achevés cette année et sont le résultat d'un pari ambitieux lancé par le conseil général : améliorer la circulation routière tout en renforçant la sécurité et en respectant l'environnement. Ces travaux étaient nécessaires pour assurer une meilleure fluidité du réseau routier, notamment en élargissant le pont ferroviaire de Bouffémont-Moiselles et ainsi permettre l'ouverture d'une voie à double sens sous celui-ci.

EAUBONNE SPORTS

Tennis et handicap

Meilleur club du Val d'Oise, tant en termes de formation, d'entraînement, que de compétition ou de loisirs, le Club sportif municipal d'Eaubonne, section tennis, développe également une action à destination d'adolescents de l'Institut médico-éducatif Madeleine Fockenberghe de Gonesse. Ils sont au nombre de 16 (âgés de 11 à 18 ans) à découvrir, un jeudi sur deux, le tennis, à travers des activités ludiques adaptées qui leur permettent de développer motricité, équilibre et coordination.
Financement du conseil général: 5000 euros.

VILLIERS-LE-BEL PETITE ENFANCE

Une maison pour les tout-petits

Avec l'ouverture d'une nouvelle structure, les familles d'Arnouville-lès-Gonesse ont de quoi se réjouir. La maison de la petite enfance regroupe dans un même lieu tout ce qui concerne les tout-petits: multi-accueil de 100 places occasionnel et régulier, relais assistantes maternelles, lieu d'accueil parents/enfants et centre de Protection maternelle et infantile.
Financement du conseil général: 640000 euros

FOCUS

ERMONT
Saison culturelle
Les théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure développent une offre de spectacles vivant diversifiée, ouverte aux courants contemporains. De nombreux rendez-vous sont ainsi proposés cette saison, visant les publics jeunes et familiaux.
Soutien du conseil: 54000 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE EST
De nouveaux vestiaires au stade
Les travaux de construction des vestiaires du stade du complexe sportif à Bonneuil-en-France viennent de s'achever.
Financement du conseil général: 159570 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST
Logements
Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général, va acquérir et améliorer 171 logements situés rue F. Mansart et rue de la Commune de Paris. Soutien du conseil général: 507734 euros.

GONESSE
Rendez-vous à la médiathèque
«Biberons lecture», ateliers slam, écriture théâtrale… la médiathèque de Coulanges propose une palette riche d'activités dédiées aux enfants, comme aux adultes. Soutien du conseil général: 1000 euros.

GOUSSAINVILLE
Nouveau visage pour la gare de Louvres
Située sur la ligne D du RER, la restauration et la modernisation de la gare de Louvres, soutenue par le conseil général, vient de s'achever. Ces travaux ont permis notamment son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

HERBLAY
Vive la pause au collège
Les collèges Georges Duhamel et Jean Vilar proposent sur le temps du midi des activités éducatives variées (théâtre, jeux, écriture…) aux élèves demi-pensionnaires.
Soutien du conseil général: 2250 euros.

LUZARCHES
Éducation pour la santé
Le collège Anna de Noailles à Luzarches se mobilise dans la prévention des infections sexuellement transmissibles dont le Sida. L'utilisation du théâtre et notamment de la pièce de Théâtre en stock «Parlez-moi d'amour», comme outil de réflexion, accompagne les adolescents dans leurs questionnements.

MARINES
L'offre de logements confortée
Val d'Oise Habitat va réaliser à Marines la réhabilitation d'un immeuble ancien situé rue des Écoles.
Objectif prioritaire: développer l'offre de logements en milieu rural pour les jeunes et les familles.
Financement du conseil général: 32890 euros.

MONTMORENCY
2 collèges, 900 collégiens
Le conseil général vient d'attribuer pour 2010 une dotation respective de 97998 et de 125502 euros pour le fonctionnement des collèges Charles Le Brun et Pierre de Ronsard.

PONTOISE
Soutien aux musées
Pour permettre le développement de leurs collections et l'organisation d'expositions, le conseil général accompagne les musées Tavet-Delacour et Pissarro.
Financement du conseil général: 14000 euros.

SANNOIS
Tout pour la musique
Pôle départemental musiques actuelles, l'espace Michel Berger propose une programmation singulière et toujours éclectique accordant une place essentielle aux nouvelles tendances musicales.
Soutien du conseil général pour la saison 2009-2010: 70000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

L'HAUTIL ÉDUCATION

Le collège au cœur d'une expérimentation

Sélectionné par le conseil général, le collège des Merisiers à Jouy-le-Moutier expérimente l'environnement numérique de travail (ENT). Objectif : donner aux enseignants, élèves et parents, *via* Internet, un ensemble de services leur permettant d'assurer un suivi scolaire optimal. Sont proposés notamment des informations sur la vie scolaire, des éléments de cours, des exercices, l'emploi du temps… Pour les 6e, l'ENT va encore plus loin : les élèves travaillent sur un double support, un livre papier à la maison et un livre numérique en classe, dans cinq matières (français, mathématiques, histoire/géographie, anglais, sciences de la vie et de la terre).

© Philippe Hallé

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE PETITE ENFANCE

Rendez-vous dans les nouvelles crèches

1,13 millions d'euros c'est l'investissement du conseil général pour la réalisation de ces deux établissements d'accueil collectif dédiés aux tout-petits.

La petite enfance est une priorité pour le conseil général. Il s'est ainsi engagé aux côtés de la commune de Saint-Ouen-l'Aumône pour favoriser le développement de structures dédiées à la petite enfance. Deux nouvelles crèches accueillent aujourd'hui les jeunes usagers; la crèche des Oursons située boulevard Ducher, est une structure multi-accueil collective de 40 places; la seconde, la crèche du Crocodile bleu, d'une capacité de 50 places, est installée dans l'ancienne école élémentaire Pasteur.

TELEX ● **CONCOURS JEUX D'ÉCRITURE :** LE CONSEIL GÉNÉRAL LANCE LA NOUVELLE ÉDITION DU CONCOURS LITTÉRAIRE DE NOUVELLES JEUX D'ÉCRITURE DESTINÉ AUX 11-14 ANS (BENJAMINS), ET AUX 15-18 ANS (JUNIORS). DATE LIMITE D'ENVOI DES MANUSCRITS LE 8 MARS 2010. RÈGLEMENT SUR WWW.VALDOISE.FR, RUBRIQUE JEUNES. ● **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL :** LES VENDREDIS 15 JANVIER ET 12 MARS À PARTIR DE 9H30. SÉANCES RETRANSMISES SUR WWW.VALDOISE.FR

VIGNY ÉCONOMIE

Préserver l'agriculture

Didier Arnal, président du conseil général, a consacré une journée à la situation de l'agriculture valdoisienne. Avec le président de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France, il a rencontré des agriculteurs valdoisiens de différentes filières : polyculture, élevage, arboriculture. Dans le canton de Vigny, il s'est notamment entretenu avec l'exploitant de la ferme des Cornouillers à Us.

MAGNY-EN-VEXIN RÉUNION PUBLIQUE

Le conseil général plus proche des habitants

Le président du conseil général, Didier Arnal, poursuit sa visite des cantons. Il s'est rendu dans celui de Magny-en-Vexin, accompagné de Jean-Pierre Muller, vice-président du conseil général et conseiller général du canton. Au programme, les travaux de sécurisation routière à La Chapelle-en-Vexin et de réhabilitation de la salle des fêtes de Wy-dit-Joli-Village. Didier Arnal a également inauguré les logements sociaux de Vétheuil gérés par Val d'Oise Habitat avant de se rendre au collège Rosa-Bonheur de Bray-et-Lû. À l'issue de cette journée, Didier Arnal a répondu aux questions des habitants sur les projets menés dans leur canton.

FOCUS

SARCELLES NORD-EST

Naissance du jardin pédagogique

L'association Inven'Terre, soutenue par le conseil général, crée à la maison du patrimoine un jardin pédagogique qui sera mis à la disposition du public.
Renseignements au 01 39 94 53 88.

SAINT-GRATIEN

Escrime

Fleuron de l'épée française, le cercle d'escrime promeut et soutient la pratique de l'escrime auprès des jeunes. Le conseil général lui a renouvelé son soutien au titre de club élite à hauteur de 70000 euros pour la saison 2009-2010.

SAINT-LEU

L'offre de logements se développe

Val d'Oise Habitat a récemment fait l'acquisition de deux immeubles anciens situés rue du Général de Gaulle avec à la clé un important programme de rénovation pour les remettre aux normes et les transformer en logements sociaux. Subvention du conseil général : 16700 euros.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Chantier sur la voirie

La requalification totale de la rue du Regard, comprenant notamment sa réfection et l'aménagement de places de stationnement, va être lancée. Financement du conseil général : 45750 euros

TAVERNY

La rue de Pierrelaye sécurisée

Rénovation et création de trottoirs rue de Pierrelaye à Bessancourt. Ce nouvel aménagement sécurise le cheminement des piétons jusqu'à la gare et rend le centre-ville et ses services plus accessibles. Financement du conseil général : 118000 euros.

VALLÉE DU SAUSSERON

Aménagement rural

Village de 518 habitants du parc naturel régional du Vexin français, Labbeville poursuit la réhabilitation de son patrimoine bâti. Au programme notamment : la rénovation d'un bâtiment communal et l'aménagement d'un atelier. Financement du conseil général : 105000 euros.

VIARMES

Rendez-vous à la bibliothèque

Six bibliothèques rassemblant plus de 40000 documents : les bibliothèques du canton ne manquent pas de ressources. Soutien du conseil général : 7420 euros.

200 nouvelles places ouvertes en 2009 en accueil collectif, soutenues en investissement par le conseil général et en fonctionnement après ouverture. En lien avec son engagement pour la petite enfance, il soutient le développement des structures d'accueil pour mieux répondre aux attentes des familles.

DOSSIER

Réforme territoriale, un frein aux initiatives du conseil général ?

1,2 milliard d'euros

C'est le budget du conseil général.

DOSSIER
RÉFORME TERRITORIALE

Les projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle pourraient limiter les compétences et les moyens du conseil général et marquer un coup d'arrêt à la décentralisation, qui a pourtant fait les preuves de son efficacité.

Le conseil général du Val d'Oise, c'est un budget d'1,2 milliard d'euros (2009) destiné à de nombreuses missions fixées par les lois de décentralisation *(lire encadré)*, mais aussi à des actions ciblées répondant aux besoins des citoyens dans des secteurs où il n'a pas l'obligation d'intervenir. Cet engagement, alimenté à hauteur de près de 9 % par la taxe professionnelle sur les entreprises, a permis au département d'assumer pleinement sa mission d'aide sociale, mais aussi d'être à l'écoute de la demande environnementale, culturelle ou sportive des Valdoisiens.

Favoriser la cohésion sociale

Les actions sociales et de santé sont les principales compétences «obligatoires» du conseil général. Il gère l'aide aux personnes âgées et en situation de handicap, l'insertion sociale et professionnelle et verse le RMI/RSA. Il revient aussi au conseil général d'assurer la protection maternelle et infantile, grâce aux 64 centres de PMI du Val d'Oise. Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent, il va plus loin encore avec

VO bébé, un dispositif d'aide financière aux familles qui emploient une assistante maternelle agréée.

Assurer l'avenir du département le plus jeune de France

Le conseil général a la charge de la construction et de l'entretien des collèges. Le Val d'Oise en compte 108, dont deux récents : le collège Aimé Césaire à Ézanville (2009) et le collège Georges Charpak (2008) à Goussainville, premier collège 100 % numérique de France, le fleuron d'un plan numérique plus vaste qui prévoit notamment une couverture très haut débit de l'est du département. Les collèges, c'est aussi le dispositif Rest'O collège, qui module les tarifs de la cantine en fonction des ressources.

Le choix du développement durable

Transports et voirie sont également de la compétence du conseil général. Il entretient les 1 200 km de routes départementales et supervise le réseau « Busval d'Oise », avec ses 30 lignes transportant plus de 25 000 personnes par jour. Pour améliorer le service, il a convoqué les premiers états généraux des transports en 2009. Le conseil général mise aussi sur les transports propres – 20 millions d'euros consacrés aux deux lignes de tramway T5 et T2 – et sur les circulations douces à travers, notamment, l'aménagement d'itinéraires cyclables dans le Parc naturel régional du Vexin français (projet des Boucles du Vexin). La préservation des paysages et de la biodiversité est une autre de ses responsabilités.

Un acteur au cœur de la vie des Valdoisiens

Outre ses compétences légales, le département a élargi son action en vertu d'une clause dite « de compétence générale » : il s'est investi dans l'environnement en créant le conseil départemental du développement durable (C3D) ; dans la sécurité par les financements qu'il apporte au service départemental d'incendie et de secours. ▸▸▸

BUDGET 2009 DU CONSEIL GÉNÉRAL : 1,2 milliard d'euros

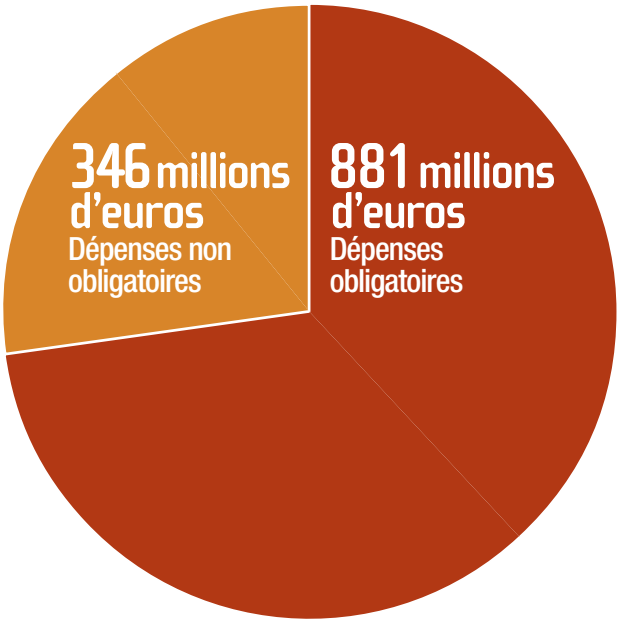

Dépenses non obligatoires : développement économique, soutien au monde sportif, actions territoriales, musées, subventions aux associations, environnement, protection du patrimoine, actions de prévention sociale, programmations routières, actions éducatives, service départemental d'archéologie, actions en faveur du développement durable, actions culturelles : spectacle vivant, cinéma…

Dépenses obligatoires : actions sociales et de santé : service départemental d'action sociale, aide sociale à l'enfance, personnes âgées : allocation personnalisée d'autonomie, personnes handicapées, RMI /RSA, protection sanitaire de la famille, éducation : collèges, transports non urbains, bibliothèque départementale de prêt, archives départementales, protection des Espaces Naturels sensibles, sécurité : service départemental d'incendie et de secours.

30 millions d'euros de subventions aux associations accordées en 2009 par le conseil général.

Près de 4000 agents travaillent au conseil général, dont 1 500 en plus du fait du transfert de compétences de l'Etat au département depuis 2004.

DATES CLÉS

Les lois de décentralisation

– 1982-1983
Processus de décentralisation
L'État accorde au département et à la région une autorité exécutive (ce n'est plus le préfet qui assure l'exécution des décisions). Des compétences sont transférées aux collectivités (urbanisme et logement, formation professionnelle, aménagement du territoire, action sociale, santé et transports).

– 2003-2004
Le gouvernement Raffarin procède à d'importants transferts de charges
De nouvelles lois étendent les responsabilités des collectivités en leur confiant de nouvelles compétences pour le département : la gestion du RMI ou encore la voirie départementale et les agents de collèges. Mais malheureusement, le gouvernement n'a pas transféré les crédits nécessaires.

DOSSIER
RÉFORME TERRITORIALE

108 M€ DE TAXE PROFESSIONNELLE
c'est l'équivalent des dépenses engagées par le conseil général :

pour les routes et le tramway sur une année

VOIRIES

ou bien encore c'est le budget affecté aux 108 collèges valdoisiens pendant 16 mois

COLLÈGES

ou encore cela correspond au versement du RMI/RSA à leurs bénéficiaires pendant plus de 13 mois

RMI/RSA

POIDS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE DANS LES RECETTES DU CONSEIL GÉNÉRAL

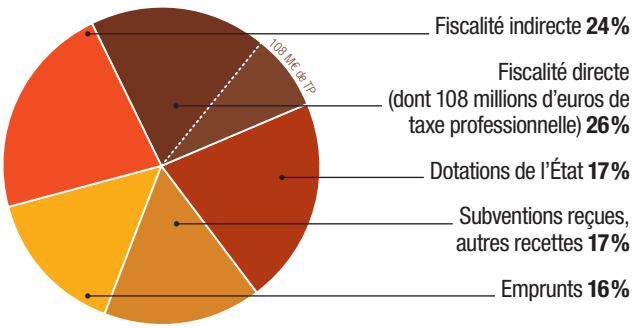
108 M€ de TP
Fiscalité indirecte 24%
Fiscalité directe (dont 108 millions d'euros de taxe professionnelle) 26%
Dotations de l'État 17%
Subventions reçues, autres recettes 17%
Emprunts 16%

▸▸▸ Le sport, la culture et l'éducation représentent 10% de son budget. Il a mis en place des animations périscolaires et engagé 5 millions d'euros pour les équipements sportifs en 2009. Plus de 50 clubs de haut niveau ont été labellisés et des bourses accordées aux futurs champions. 36 compagnies de théâtre reçoivent son soutien ainsi qu'une multitude d'associations culturelles, artistiques, scientifiques ou de loisirs.

Le projet de réforme des collectivités territoriales

Le projet gouvernemental, loin de répondre à une clarification de l'organisation territoriale pour optimiser la dépense publique, s'accompagne de la suppression de la clause de compétence générale. Ce qui signifie que les départements risquent de ne plus pouvoir intervenir en dehors de leurs compétences obligatoires. Le conseil général ne pourrait plus s'investir dans le développement économique en aidant les entreprises, financer les associations, les structures culturelles et les équipements sportifs, aider les communes dans l'ensemble de leurs projets… D'autant que l'Etat veut supprimer la taxe professionnelle, vitale pour le département, sans prévoir de ressources alternatives suffisantes. Cette réforme prévoit également le remplacement des actuels conseillers généraux et régionaux par de nouveaux élus locaux : « les conseillers territoriaux ».

Si une réforme est nécessaire, le projet actuel constitue une régression par rapport au processus de décentralisation initié dans les années 1980. Or, cette réforme s'opère sans concertation. Le conseil général s'associe au mouvement d'inquiétude qui a fait réagir l'Assemblée des départements de France. Clarifier les compétences entre l'État et les collectivités, oui, mais sans empêcher celles-ci d'agir au plus près des réalités locales. ■

201
millions d'euros, c'est le budget global du conseil général consacré à l'action territoriale.

425,8
millions d'euros, c'est le budget global du conseil général consacré à l'action sociale.

INTERVIEW

« Un mauvais coup porté au conseil général »

Didier Arnal,
président du conseil général du Val d'Oise

Quelle est la position du conseil général face au projet de réforme de l'organisation territoriale qui vise à réduire le nombre d'échelons territoriaux ?
Ce projet nous inquiète fortement car il ne propose pas des solutions adaptées au besoin de clarification de l'organisation territoriale. Qu'il faille réfléchir à mieux articuler les interventions de l'État et des collectivités territoriales, pourquoi pas, mais que sous couvert de cette réflexion, le gouvernement cherche à supprimer des collectivités territoriales de proximité, à l'écoute de leurs administrés, et à leur ôter tout moyen d'action, cela nous semble contestable. Les départements, dont le conseil général du Val d'Oise, constituent un échelon de proximité, formidable amortisseur en période de crise. Nous avons développé des actions qui protègent les Valdoisiens : VO bébé, Rest'O collège, l'aide au permis de conduire. Ces dispositifs que de nombreux Valdoisiens apprécient, sont-ils inutiles ? De même, le conseil général investit pour l'avenir des Valdoisiens : transports, éco-département, handicap, logement… Ces investissements doivent-ils être stoppés ? Qui versera l'APA, le RSA ? Qui gérera la maison départementale des personnes handicapées si le conseil général est supprimé ? Les Valdoisiens ont besoin d'une collectivité de proximité, avec des interlocuteurs responsables et accessibles comme le sont les conseillers généraux dans leurs cantons. C'est pour cela que l'assemblée départementale a adopté, à une large majorité, une motion demandant au gouvernement de revoir sa copie.

Comment voyez-vous les conséquences pour le dynamisme du territoire si, au travers ce projet, la suppression de la clause de compétence pour les départements voit le jour ?
La clause générale de compétence permet au conseil général d'agir au-delà des compétences obligatoires définies par la loi et de soutenir des actions qui lui semblent nécessaires pour le développement et le dynamisme du territoire. À titre d'exemple, le conseil général intervient ainsi dans les domaines sportif et culturel. Demain, si cette clause est supprimée comme le veut le gouvernement, toute action en matière de développement économique, de soutien aux associations sportives ou culturelles, etc. sera impossible. L'État prendra-t-il le relais ? J'en doute ! C'est pourquoi j'ai alerté les associations du département et je leur ai demandé de se mobiliser à nos côtés : elles sont nombreuses à avoir répondu présent !

Comment envisagez-vous les conséquences de la suppression de la taxe professionnelle pour le département ?
La disparition de la taxe professionnelle est un autre mauvais coup porté au conseil général. C'est une recette importante, indispensable dans ce contexte de crise où nos dépenses sociales augmentent et nos recettes se raréfient. L'État dit qu'il compensera à l'euro près. Comment peut-on le croire alors que c'est 103 millions au titre du seul RMI/RSA que l'État doit au conseil général du Val d'Oise depuis 2004. Cette réforme menée sans concertation avec les départements s'inscrit également dans l'objectif de nous déposséder de tous nos moyens d'action.

> "L'assemblée départementale a adopté, à une large majorité, une motion demandant au gouvernement de revoir sa copie."

FRANCIS MARÉCHAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION ROYAUMONT, CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE
"Le département a fortement contribué à notre développement en étant notre premier partenaire public et en participant à une dynamique de concertation commune. En collaboration avec le CEEVO, organisme associé du conseil général, nous avons aussi mieux inscrit notre action au cœur d'un territoire en associant les entreprises."

BRIGITTE CERVETTI, PRÉSIDENTE DE MONTIGNY VOLLEY 95
"Au niveau du club et du comité, nous recevons différentes aides financières du conseil général. Une suppression de ces aides pourrait poser problème pour notre fonctionnement. Cette réforme porterait ainsi atteinte au principe de proximité. Le conseil général, lui, connaît bien son territoire."

BENOÎT LEGRAND, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU LOGEMENT DU VAL D'OISE
"En tant qu'association de défense des intérêts des usagers du logement, principalement en secteur HLM, nous sommes inquiets pour l'avenir. Partenaire essentiel, le conseil général nous aide par le versement de subventions et participe financièrement aux opérations de rénovation de logements. Qu'en sera-t-il demain ?"

VU DU VAL D'OISE
JANVIER 2010

NATURE

Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ouvre plus de 1 600 km à la circulation douce. Les randonneurs se comptent par milliers en Val-d'Oise. À leur intention, le Codérando 95 et la Fédération française de la randonnée pédestre, avec le soutien du conseil général, vont publier une nouvelle édition du Topoguide, «Le Val d'Oise… à pied». Ses 128 pages offrent une nouvelle maquette en couleurs et décrivent 39 itinéraires balisés dont plusieurs nouveaux à découvrir.

TRANSPORT

Plus confortables, plus rapides, plus spacieuses, plus pratiques… À l'initiative de la région Ile-de-France, les nouvelles rames de transport ont fait leur apparition sur la ligne H de Paris-Nord, la plus fréquentée, qui dessert une douzaine de stations jusqu'à Luzarches. Les autres branches de cette ligne, vers Persan Beaumont et Pontoise, suivront. Ces nouveaux matériels répondent aux attentes des Valdoisiens, exprimées lors de la consultation sur les transports et des états généraux des transports organisés en septembre par le conseil général pour qui l'amélioration et l'efficacité des déplacements est la priorité.

ART

L'abbaye de Maubuisson, située à Saint-Ouen-l'Aumône, est le site d'art contemporain du conseil général. Jusqu'au 8 mars 2010, elle accueille Orlan. Pour l'occasion, mais elle en a l'habitude, ses vénérables bâtiments sont investis de réalisations insolites : une limousine gonflable lumineuse servant de support à une projection vidéo pour célébrer la «rencontre de l'orchidée et du babouin», une multitude de ballons de football couverts d'extraits de la Bible, des robes en résine, Sculpting Brushes prototype lumineux n°1 qui est un être hybride réagissant à la présence des visiteurs. Les œuvres d'Orlan, spécialement produites pour l'exposition, sont étonnantes, parfois déroutantes, mais jamais insignifiantes. Orlan interroge, interpelle, dénonce toutes les pressions subies par les individus, les femmes en particulier.

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

Aux petits soins des familles et des enfants

On utilise plus volontiers le sigle que l'appellation complète : centre de Protection maternelle et infantile. À côté des dispositifs comme VO Bébé ou du schéma de l'accueil de la petite enfance, les centres de PMI participent de la politique globale en faveur de la petite enfance. Ce service, compétence du conseil général, accompagne les femmes et mères dans leur rôle de (futurs) parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans. Alimentation des nourrissons, soins, vaccins, informations sur la contraception, modes d'accueil… sont autant de questions dont les réponses peuvent prendre la forme de consultations individuelles ou d'activités collectives. La PMI est également responsable de l'organisation de l'agrément des assistants maternels et familiaux et de leur formation. Elle a encore pour mission le contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance.

L'AGRÉMENT DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S /

– Qui l'accorde ?
L'agrément, accordé pour une durée de cinq ans renouvelable, est délivré par le président du conseil général du Val d'Oise.

– Étude du dossier
À réception du dossier complet, qui comprend un formulaire, un certificat médical d'aptitude et un extrait de casier judiciaire, le service de PMI dispose de trois mois pour évaluer les conditions d'accueil, notamment les capacités éducatives et les qualités humaines de l'assistant(e) ainsi que la compatibilité de son logement avec l'accueil d'enfants.

– La marche à suivre
Le dossier est à déposer auprès de la circonscription d'action sociale dont dépend le domicile du demandeur. Notice explicative et formulaires sur www.valdoise.fr, rubrique Travailler/Métiers d'assistants maternels et familiaux.

INFOS PRATIQUES /

QUI EST ACCUEILLI EN PMI ?/

Les familles, futurs parents, femmes enceintes pour le suivi de la grossesse. Toutes les consultations sont gratuites. Les consultations médicales sont préventives, elles permettent une surveillance régulière de la femme enceinte et de l'enfant ainsi que de la couverture vaccinale.

QUI Y REÇOIT ?/

Les centres disposent de personnels qualifiés dans les domaines médical, paramédical, psychologique et social : puéricultrice, sage-femme, infirmière, médecin, conseillère conjugale, psychologue…

OÙ TROUVER LES CENTRES DE PMI ?/

45 communes du département accueillent 64 centres de PMI et de planification familiale. Quelques communes importantes disposent de plusieurs centres. Liste complète sur www.valdoise.fr, rubrique Se soigner/Prévenir.

NEWSLETTER

Recevez toute l'information du conseil général

C'EST QUOI ?

À l'instar de la devise des Jeux olympiques, *citius* = plus vite, *fortius* = plus fort, le conseil général souhaite vous donner des moyens d'information toujours plus faciles d'accès, toujours plus riches de contenu, toujours plus près de l'actualité. Quoi de mieux pour cela qu'une lettre d'information, disponible *via* Internet ? Grâce à elle, chaque semaine, en quelques clics, vous saurez tout des réalisations départementales et de leur intérêt pour votre vie quotidienne. À côté de valdoise.fr, le site exhaustif, bourré d'informations, à parcourir à la recherche d'éléments précis, la Lettre d'information vient à vous et vous apporte à domicile une sélection des principaux sujets. Et quand vous l'aurez appréciée, vous la recommanderez.

QU'Y TROUVE-T-ON ?/

1/ LES RUBRIQUES

- **À la une :** les deux ou trois temps forts de la semaine en Val-d'Oise
- **Vidéos :** retour en images sur une manifestation
- **En travaux :** infos sur les chantiers en tout genre, des routes aux bâtiments
- **Agenda :** des événements sportifs, culturels, sociaux…
- **C'est pour vous :** les dispositifs d'aides accordées par le conseil général et les modalités pour y accéder
- **Emploi :** les offres d'emploi en ligne du conseil général

2/ DES CONTENUS INTERACTIFS

Outre ces rubriques, des liens permettent de télécharger le dernier numéro de *Val d'Oise, c'est vous*, de retrouver le blog du président du conseil général ou de voir un résumé des séances de l'assemblée départementale.

COMMENT ÇA MARCHE ?/

- **Pour recevoir automatiquement la Lettre,** il suffit de s'inscrire une fois sur le site www.valdoise.fr, rubrique Newsletter, abonnez-vous !
- **Vous avez des questions, vous avez envie de réagir :** communication@valdoise.fr

Éco-mobilité : en route pour l'avenir !

Le conseil général, qui soutient les éco-industries du département, s'intéresse aux modes de déplacements non polluants, aujourd'hui appelés « éco-mobilité ».

La conception de véhicule électrique est une priorité dans le programme d'éco-mobilité soutenu par le conseil général. Fin 2008, six entreprises du Val d'Oise et des Yvelines ont lancé l'idée d'un nouveau système de mobilité urbaine, fondé sur une flotte de véhicules électriques : le Mooveco. Le conseil général s'est impliqué pour aider les entreprises rassemblées dans ce projet à identifier et trouver les financements pour développer des expérimentations et de nouveaux services.

L'engin du futur

Transport de personnes, personnes à mobilité réduite, distribution des petits colis en ville, bureau mobile (informatique et téléphonie à bord du véhicule), auto-partage pour les entreprises et les particuliers… cet engin du futur devra répondre aux besoins des Valdoisiens se déplaçant autrement. Doté des dernières technologies intégrant mécatronique et intelligence embarquée*, le véhicule a été pensé pour consommer moins d'énergie, de sa production à son mode d'usage. Le Mooveco s'insère ainsi parfaitement dans l'ensemble des projets portés par le conseil général liés à ce domaine.

Des services de mobilité

Le Mooveco devra être à la fois compact, adapté au covoiturage et à l'auto-partage et sécurisant pour tous. « Très maniable, il pourra s'adapter à toutes les conduites en ville. Le conducteur aura un champ de vision maximum : les angles morts des rétroviseurs seront supprimés », précise Patrick Souhait, fondateur de Services automobiles de bureau mobile communicant (SABMC), qui a développé un concept de véhicule bureau. Il sera surtout équipé d'un réseau de bornes électriques permettant une recharge de batteries rapide et économique. Pour concevoir un tel véhicule, des solutions innovantes doivent donc être apportées en termes de technologie mais aussi d'urbanisme. La configuration des centres-villes de demain doit aussi être recréée.

** Regroupe des ressources mobiles permettant des actions autonomes dites intelligentes.*

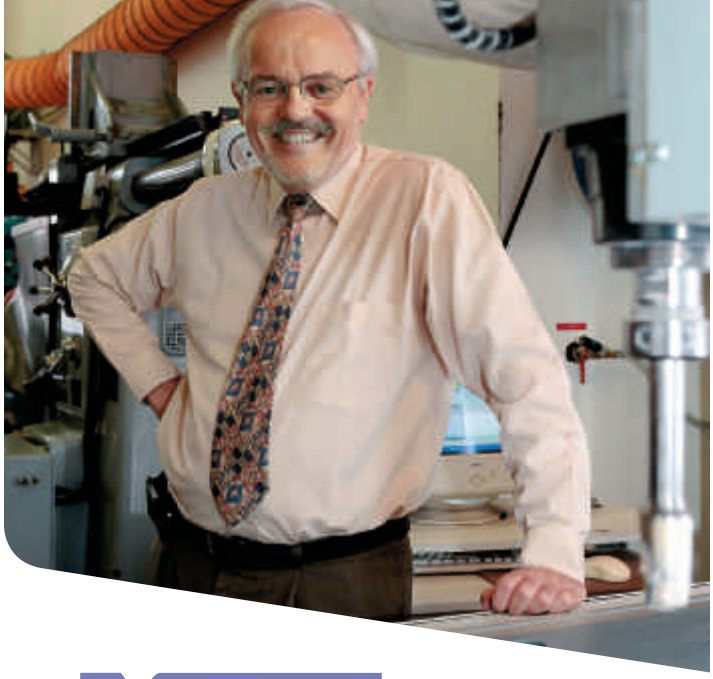

POINTS DE VUE

Luc Michel, directeur du bureau d'études Indust Design, hébergé à Neuville-sur-Oise dans la pépinière d'entreprises technologique Neuvitec gérée par l'ACCET, organisme associé du conseil général.

Comment votre entreprise participe-t-elle au projet Mooveco?
Nous sommes spécialisés dans le design, la mise au point, voire la production de véhicules de petites séries, comme des engins de manutention ou de travaux publics. Avec le Mooveco, nous nous lançons dans l'automobile, aux côtés de trois autres PME du Val d'Oise et de deux des Yvelines. C'est dans le cadre de notre adhésion commune au Réseau automobile Val d'Oise-Yvelines (RAVY), que nous travaillons ensemble sur ce projet, avec le soutien du conseil général et de son président Didier Arnal, qui nous a ouvert son carnet d'adresses pour nous faciliter certains contacts.

À quoi ressemblera le véhicule Mooveco?
Ce sera bien plus qu'une simple voiture électrique! C'est un nouveau concept de mobilité dans la ville, conçu avant tout pour des déplacements de proximité, inférieurs à 120 kilomètres. Ce véhicule pourra être utilisé aussi bien par les personnes âgées que par les jeunes, car il se conduira sans permis, simplement avec le code en poche. Le Mooveco sera complètement modulable, avec une configuration de base de trois places assises et d'un grand coffre, modifiable instantanément en six places assises sans coffre! Le tout avec une surface au sol très réduite et avec un rayon de braquage ultracourt, pour pouvoir se faufiler partout. Et l'autonomie variera, selon la batterie embarquée, entre 100 et 250 kilomètres.

Et quand peut-on espérer rouler avec Mooveco?
Dès que nous aurons bouclé les financements, nous lancerons la construction d'un premier prototype roulant. D'ici à deux ans, si tout va bien, nous devrions pouvoir utiliser les tout premiers modèles.

3 millions d'euros

c'est l'investissement nécessaire pour mener à bien le projet Mooveco.

Pierre Clasquin, Lionel Causse, Michel Arnoux, cofondateurs de G2Mobility, entreprise spécialisée dans les solutions d'infrastructure pour véhicules électriques.

« Le choix des véhicules électriques impliquera un changement de comportement de l'usager. Plus besoin de faire le plein dans une station-service, les véhicules seront rechargés à un coût dérisoire sur des bornes électriques déployées sur les lieux de stationnement courant: travail, parkings, centres commerciaux… L'essentiel est de garantir le même niveau de praticité et autant de services associés. Nous travaillons par exemple sur le développement d'applications informatiques facilitant le paiement individualisé et l'identification. Notre valeur ajoutée se situe au niveau de la plate-forme de services. »

AGENDA

LE 22 JANVIER

Éco consommation
L'impact des produits labellisés « éco » sur notre environnement: débat dans le cadre des Bars des sciences.
→ MJC Presles, centre sportif, avenue du Nantouillet, à 20h. 01 34 70 02 14

LE 26 JANVIER

Énergies, nouvelles alternatives?
Le point sur les nouvelles énergies.
→ MJC d'Herblay, 5 chemin de Montigny, à 20h30 01 30 26 36 66

LE 3 FÉVRIER

Matinales de l'environnement
Le conseil général organise des rencontres mensuelles autour d'un thème d'actualité, animé par le vice-président en charge de l'environnement. Des experts participent au débat qui en découle. La prochaine « matinale » présentera le bilan de la conférence de Copenhague sur le réchauffement climatique.
→ Le mercredi 3 février, à 8h30, au conseil général du Val d'Oise. Inscription: 10 jours avant, sur valdoise.fr ou par fax au 01 34 25 38 52.

ENTRE NOUS

Le Val d'Oise chez vous !

Sylvain Cohen, employé d'une société de distribution en boîtes aux lettres, distribue le magazine du conseil général, « Le Val d'Oise, c'est vous », depuis plus de dix-sept ans, avec la même énergie et le même souci du travail bien fait.

Sylvain, 58 ans, est le plus ancien employé de la société de distribution Adrexo de Sarcelles, ouverte en 1992. Depuis cette date, il distribue tous les mois le magazine du conseil général, « en dessus de poignée », précise-t-il, car il se sent une sorte d'ambassadeur du département.

Il partage le travail avec son épouse : six zones comprenant 6 800 boîtes aux lettres à couvrir à eux deux. « Il faut faire au plus vite pour que les gens profitent au maximum des informations qu'il contient. Trois jours de distribution chacun, et ce n'est qu'une petite partie puisque nous sommes 90 distributeurs au total sur le secteur. » En dix-sept ans, il n'a pas rencontré de problèmes : « J'ai mon badge et ma clé spéciale, et les gardiens d'immeuble se sont toujours montrés disponibles. » « J'aime ce que je fais parce que je sais que le journal est attendu. Souvent, ceux que je croise devant les boîtes aux lettres s'arrêtent pour le prendre et ça fait toujours plaisir. »

LE VAL D'OISE, C'EST VOUS

473 000
exemplaires au total

436 000
exemplaires distribués directement dans les boîtes aux lettres

Plus de 17 000
exemplaires disponibles dans les mairies, centres culturels, offices de tourisme, résidences pour personnes âgées

17 000
exemplaires routés aux entreprises, élus, écoles…

Disponible en version braille, CD ou cassette ou en version Mp3 téléchargeable sur le site valdoise.fr

LA DISTRIBUTION DU MAGAZINE

– 480 personnes assurent la distribution du « Val d'Oise c'est vous », chaque début de mois sur une semaine.

– Si vous ne recevez pas le magazine, contactez la direction de la communication du conseil général au 01 34 25 31 52.

LE BUDGET EN CHIFFRES

1,2 milliard d'euros : le budget du conseil général.

53% des dépenses de fonctionnement consacrées à la solidarité et à l'action sociale

227 millions d'euros d'investissements

103 millions d'euros : la dette de l'État envers le département

Une gestion rigoureuse pour des actions efficaces

Laurence Bérenger est assistante de gestion budgétaire au conseil général du Val d'Oise. Ses missions : de l'élaboration à l'exécution des documents budgétaires.

Parmi les quelque 120 métiers représentés au conseil général, celui d'assistante de gestion budgétaire pourrait sembler bien ingrat : tableaux de chiffres interminables, graphiques en camemberts de toutes les couleurs, vocabulaire ésotérique : PPI, DOB… Il suffit pourtant de voir le sourire de Laurence Bérenger quand elle parle de son métier pour être rassuré. Bien sûr, maîtrise d'une réglementation complexe, technicité et rigueur sont indispensables, mais c'est la garantie que chaque euro de dépense est utilisé au meilleur profit des Valdoisiens qui la motive : « En fonction des actions déterminées par les élus, chaque direction doit quantifier ses besoins, nous intervenons alors en appui et en conseil, puis tout au long de l'exécution. » Le budget est un gigantesque puzzle dont chaque pièce, correspondant à une action et un financement, doit être ajustée à la perfection. C'est au service du budget auquel Laurence Béranger est attachée que ce travail revient.

LES MOYENS HUMAINS

La direction des finances du conseil général est organisée en cinq bureaux : budget, gestion financière, analyses financières, coordination et comptabilité, et dispose en outre d'un pôle d'administration du système d'informations financières. Elle comprend 40 agents répartis en neuf métiers : comptable, analyste financier, directeur financier…

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

© Mr. Fox

VAL D'OISE CINÉMA

A(ni)mateurs d'images

10e édition du Festival du film d'animation, Image par Image, organisé par Écrans VO, organisme associé du conseil général, dans une vingtaine de salles de cinéma et de structures culturelles du département. Véritable institution, désormais, puisqu'il a séduit plus de 10 000 personnes l'an dernier. Comme toujours, quatre sortes d'événements au programme: des avant-premières et les nouveautés du cinéma d'animation; des rencontres-rétrospectives; trente «goûters au ciné» pour gamins gourmands; des ateliers et des *master class* pour les jeunes et les adultes amateurs ou professionnels. Cette édition met à l'honneur les courts métrages français, dont la renommée dépasse les frontières de l'Hexagone.
Le cycle – et le festival – sera inauguré par ceux du studio parisien Je Suis Bien Content, producteur exécutif de «Persepolis», à Enghien-les-Bains. Les actualités de «Mr. Fox» de Wes Anderson et de «La princesse et la Grenouille» de Ron Clements et John Musker sont particulièrement attendues.
Invité du Japon, Katabuchi Sinae sera présent avec son nouveau long métrage.
Clôture avec grand goûter et avant-première surprise à Gonesse.
Du 12 février au 6 mars. 01 34 25 37 19

EN BREF

BEZONS

Danse contemporaine

«Cher Ulysse», une chorégraphie magique de Jean-Claude Gallotta.
Le 29 janvier à 21 h, théâtre Paul Éluard.
01 34 10 20 20

CERGY

Théâtre de masques

«Venus Machina» : un voyage à l'intérieur du féminin avec des héroïnes issues des contes et de l'histoire. Un mélange de sons, de gestes, d'images et de masques, pour un spectacle au-delà des mots.
Le 19 janvier à 14h30 et 21 h, théâtre 95.
01 30 38 11 99

PERSAN

Théâtre

© Serge Lucas

«Faim de loup»: une comédienne affronte des marionnettes dans une version moderne et décalée du Petit Chaperon rouge. Dès 8 ans.
Le 27 janvier à 15h30, maison des jeunes et de la culture.
01 39 37 46 98

À VOS AGENDAS

ENGHIEN-LES-BAINS DANSE

Voyage aux frontières du réel

«Stand Alone Zone» : la compagnie Système Castafiore explore la «zone», un lieu mystérieux qui pourrait être les profondeurs de l'âme ou une terre de science-fiction. Trois danseurs affrontent un monde étrange et hypnotique créé par une vidéo d'images de synthèse envahissant le plateau. Le résultat : un spectacle inédit d'une grande richesse formelle, ludique et inquiétant.
Le 30 janvier à 20h30, centre des Arts.
01 30 10 85 59

VAL D'OISE LIVRE

« La maison Cueco »

Une maison, deux artistes – Henri et Marinette Cueco – corréziens et valdoisiens à la fois puisqu'installés à Montmagny depuis 1976! Lui est un maître de la «figuration narrative», elle, une plasticienne créatrice de chatoyantes «Herbailles». Un ouvrage, publié avec le soutien du conseil général du Val d'oise, présente la simplicité de leur maison, parée d'objets qui révèlent l'âme d'artistes collectionneurs.
«La maison Cueco», édition Atlantica.

BEAUMONT-SUR-OISE
Conférence

«La chirurgie militaire sous Napoléon» par Philippe Laffargue, du service historique de l'armée de terre,
Le 12 février, à 21 h salle des mariages. Entrée libre.
01 34 70 03 31

DEUIL-LA-BARRE
Théâtre

«Les Confidences du colporteur» : 50 acteurs et danseurs nous emmènent au temps de la Renaissance.
Le 13 février à 20 h 30, salle des Fêtes.
01 34 28 65 91

ERMONT
Cirque

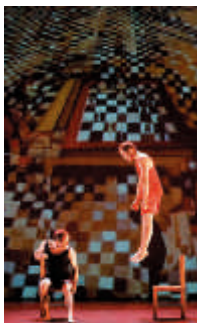

La compagnie L'Éolienne présente «Marie Louise», une étonnante balade chorégraphiée dans l'univers de grands peintres. Dès 7 ans.
Le 29 janvier à 20h30, théâtre Pierre Fresnay.
01 34 44 03 80

HERBLAY
Ballet

Spartacus, ballet de l'Opéra national de Kiev, l'un des plus célèbres du répertoire d'époque soviétique.
Les 19 et 20 janvier, à 20 h 45, théâtre Roger Barat.
01 39 97 4030

PONTOISE
Art contemporain

La « Nouvelle subjectivité », mouvement d'artistes figuratifs des années 1960, est à découvrir au musée Tavet Delacour.
Jusqu'au 7 mars.
01 30 38 02 40

SAINT-GRATIEN
Dessins

Loustal, le célèbre illustrateur de «Carnets de voyages», s'inspire ici du paysage urbain et architectural de Saint-Gratien.
Jusqu'au 15 janvier, centre culturel du Forum, entrée libre.
01 39 89 24 42

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Théâtre

Titania et Obéron, héros du «Songe d'une nuit d'été», projetés dans le cauchemar de la vie moderne, deviennent « Zizania et Tobéron».
Du 21 au 23 janvier, à 20 h 45, salle de spectacles de Chennevières.
01 34 21 85 79

VILLIERS-LE-BEL
Photos

29e Salon photographique, organisé par le Groupe Objectif 95.
Les 16 et 17 janvier, espace Marcel Pagnol.
01 39 94 34 50

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

GARGES-LÈS-GONESSE HUMOUR

Burlesque d'hier et d'aujourd'hui

Spectacle complet dédié au burlesque : un ciné-concert en première partie, « Le mécano de la générale » de Buster Keaton, accompagné par l'orchestre des professeurs du conservatoire ; puis du théâtre, « Clown power », où l'acteur Pierre Fatus joue des poings avec l'absurdité moderne, entre rire et gravité.
Le 23 janvier à 20h30, espace Lino Ventura.
01 34 53 31 00

SARCELLES MUSIQUE

Polyphonies corses

Fruit du métissage latino-oriental, ces voix qui remontent loin dans le temps connaissent un succès grandissant dans l'Hexagone. Une tradition qui a la force de l'authenticité, interprétée ici par le groupe Canta Sotta i Santi.
Le 7 février à 15h, salle Jacques Berrier, entrée libre.
01 34 38 21 60

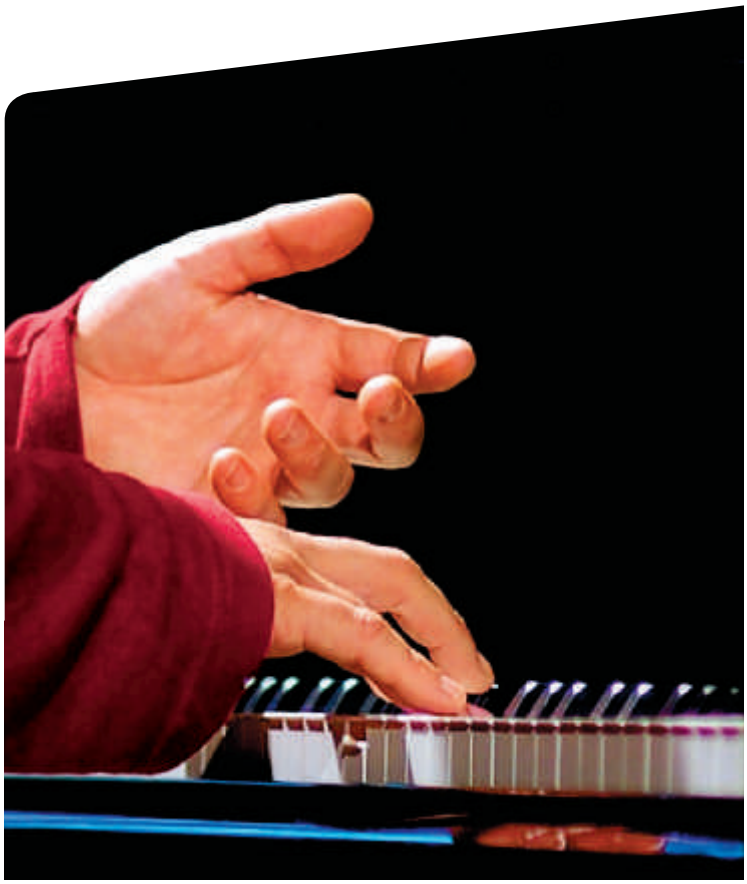

PONTOISE MUSIQUE

Piano campus

9e édition des Journées internationales de Piano Campus, un mois d'événements soutenu par le conseil général du Val d'Oise, à partir du 14 janvier : *master class*, cinémas, forums, animations de rue, miniconcerts donnés par des étudiants des conservatoires, expositions, rencontres entre étudiants… organisés par l'Atelier européen d'actions artistiques. Point culminant de cette fête du piano : le Concours international destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Cette compétition se démarque des autres concours par son esprit et son programme : pour les 12 pianistes internationaux sélectionnés, le choix musical est libre, ce qui leur permet d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes. Deux morceaux imposés, toutefois : celui du compositeur invité, Pascal Zavaro, cette année, amateur d'harmonies décalées et de rythme ; et pour les trois finalistes, le « 1er mouvement du Concerto n° 23 » de Mozart, avec l'orchestre de Paris-Sorbonne. Les candidats l'interpréteront chacun à leur tour devant le public qui s'exercera ainsi à la comparaison et qui décernera son prix, à côté de ceux du jury. Le 12 (éliminatoire au Conservatoire à rayonnement régional de Cergy, dès 9h) ; le 13, *master class* pour les candidats non sélectionnés et le 14 février (finale à l'Apostrophe-théâtre des Louvrais à Pontoise à 16h).
01 34 35 18 53

À VOS AGENDAS

SAINT-OUEN-L'AUMONE MUSIQUE

Tango, une passion au féminin

Voici le tango nouveau avec les Fleurs Noires! 11 musiciennes argentines et françaises, toutes interprètes émérites de musique classique et populaire, s'emparent de cet univers masculin pour lui faire dire l'amour et la passion, vus de l'autre côté du miroir. Quatre violons, un piano, un violoncelle, une contrebasse, trois bandonéons et une chanteuse emportent le spectateur dans un flot puissant de sons d'une grande richesse.

Le 29 janvier, à 21h, centre Culturel l'Imprévu.
01 34 21 25 70

CERGY MUSIQUE

Les musiques du 95

L'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) organise quatre concerts gratuits pour faire découvrir des talents du Val d'Oise: blues, le 28 janvier; musiques du monde, le 25 février; chorale-gospel, le 25 mars; slam et poésie urbaine, le 27 mai à 20h30.

Grand amphi du Campus.
01 34 25 10 10

EISTI
L'EISTI compte près de 1 000 étudiants. Elle est soutenue par le conseil général au titre de l'équipement et des locaux.

CORMEILLES-EN-PARISIS
Jazz

Le jeune violoniste prodige Olivier Leclerc revient à Cormeilles proposer un voyage musical à travers le monde.

Le 16 janvier à 20h45, théâtre du Cormier.
01 34 50 47 35

FOSSES
Théâtre

© Dominique Vérité

Nicolas Bonneau raconte le monde ouvrier dans «Sortie d'usine», dès 10 ans.

Le 6 février à 21h, espace Germinal.
01 34 72 88 80

GONESSE
Concert classique

«Les musiciens d'Europe vous font leur cinéma».

Le 24 janvier à 16h, salle Jacques Brel.
01 34 45 97 60

LA-FRETTE-SUR-SEINE
Jazz manouche

Concert du groupe Butajazz organisé par l'association Quatre Z'Arts.

Le 30 janvier à 20h45, salle des fêtes.
01 34 50 97 13

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Théâtre

Daniel Prévost raconte sa «mémoire espagnole» et Lorca dans «Federico, l'Espagne et moi».

Le 20 janvier à 20h30, théâtre Silvia Monfort.
01 39 33 01 81

SAINT-LEU-LA-FORÊT
Jazz

Marc Laferrière et Le Quintet New Orleans vous offrent un jazz authentique.

Le 31 janvier à 15h, salle de la Croix Blanche.
01 30 40 88 50

SANNOIS
Concert pop-rock avec le groupe Eiffel

© Richard Dumas

L'année démarre sur les chapeaux de roues à l'EMB avec Eiffel.

Le 15 janvier à 20h30, espace Michel Berger.
01 39 80 01 39

VALMONDOIS
Théâtre

Le Comité départemental du Val d'Oise de théâtre amateur organise comme chaque année les rendez-vous théâtraux de Valmondois.

Le 23 janvier, foyer Honoré Daumier.
01 30 38 10 57

VAURÉAL
Chanson

© Michel Charbonnier

Courir les rues et sa Band' fait halte au Forum pour vous faire swinguer au son de ritournelles entêtantes.

Le 23 janvier à 20h30 au forum.
01 34 24 71 71

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

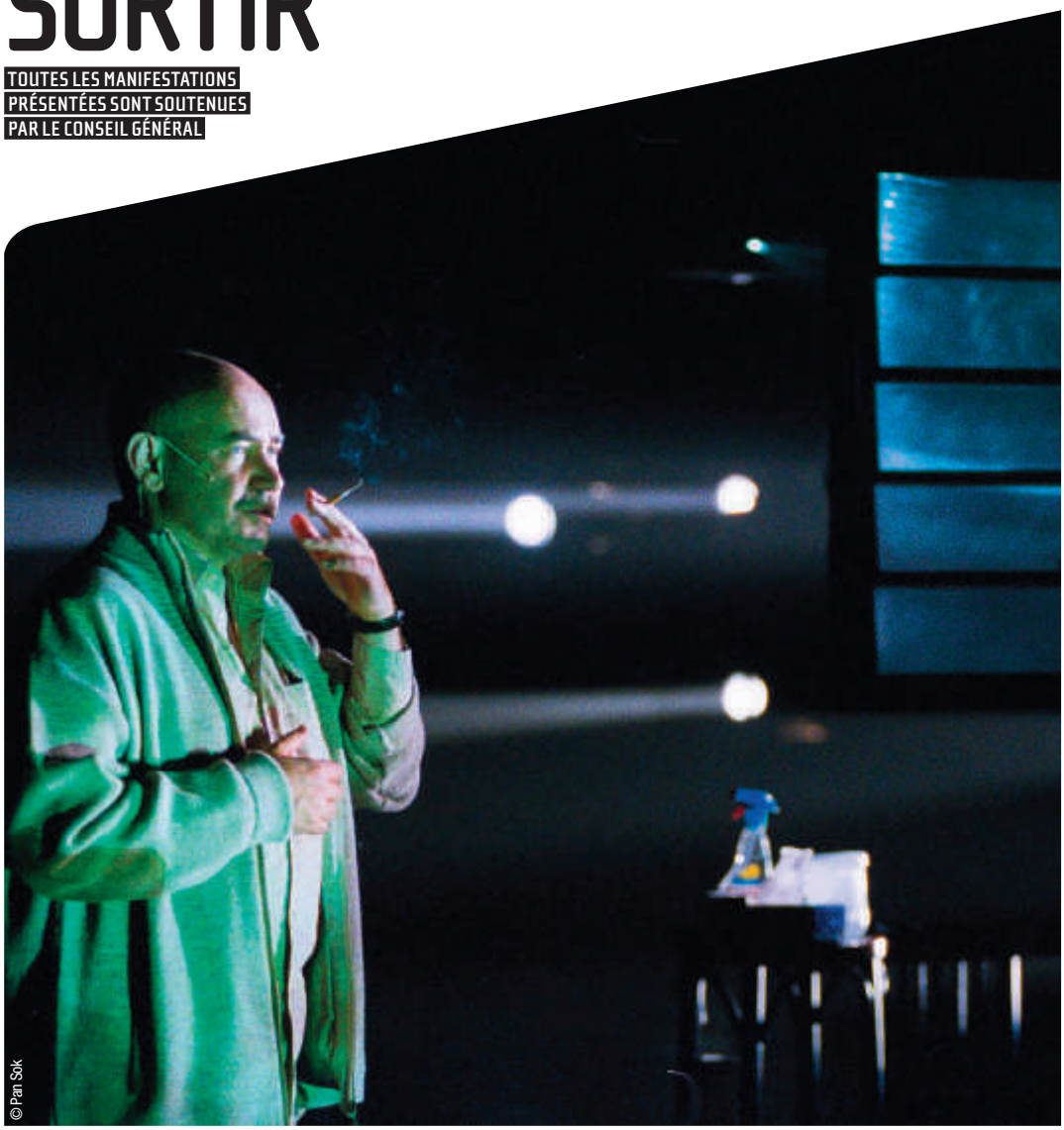

© Pan Sok

CERGY-PONTOISE / JOUY-LE-MOUTIER / GONESSE / BEZONS SPECTACLE VIVANT

Périphérique Arts mêlés

L'Apostrophe scène nationale, soutenue par le conseil général du Val d'Oise, propose la sixième édition de «Périphérique». Ce festival des Arts mêlés, organisé en association avec la ville de Gonesse et le théâtre Paul Éluard de Bezons, est destiné à faire découvrir aux spectateurs les précurseurs actuels du spectacle vivant. Il s'agit d'un champ d'expérimentation artistique, une manière inédite de poser de multiples interrogations sur l'art d'aujourd'hui: danse, musique, chant et théâtre conjugués, cinéma revisité, concert audiovisuel au rythme d'images numériques, vidéos et jeu d'acteur mélangés, tout est surprenant, décalé, étrange, inclassable. 15 spectacles répartis sur trois lieux (théâtre des Louvrais à Pontoise, théâtre des Arts à Cergy, centre culturel de Jouy-le-Moutier), du 21 janvier au 19 février, parmi lesquels plusieurs spectacles pour le jeune public.
L'Apostrophe 01 34 20 14 14

EN BREF

ARGENTEUIL

Jazz

Un MegaOctet dionysiaque et groove, dirigé par Andy Emler, fête ses 20 ans d'existence.

Le 22 janvier à 20 h 30, Cave Dîmière.
01 34 34 15 70

ROISSY-EN-FRANCE

Humour

«Le comique» de et avec Pierre Palmade, une comédie (presque) autobiographique.

Le 21 janvier à 20 h 45, l'Orangerie.
01 34 29 48 59

SANNOIS

Découverte des insectes

© Sonia Sourlot

La Médiathèque propose tout au long de 2010 un riche programme sur les insectes pour apprendre à vivre avec eux et parfois s'en inspirer: expos, conférences, club du livre, café-philo, projections, ateliers… Dès le 6 janvier et jusqu'au 6 mars avec l'exposition «Mille milliards d'insectes et nous et nous et nous», réalisée et diffusée par l'espace des sciences de Rennes.

01 39 81 80 17

À VOS AGENDAS

© Jean-Marc Volta

MÉRIEL MUSIQUE

Concerts d'hiver

Le Festival de musique de chambre est de retour avec un bel éventail de concerts : Pascal Amoyel interprète Chopin et Liszt en virtuose du piano, le 30 janvier à 20h30 ; Jean-Louis Capezzali met en vedette le hautbois, le 31 à 16 h ; le quatuor à cordes Sine Nomine s'invite chez Berg et Dvorak, le 6 février à 20h30 et les Bons Becs emmènent les spectateurs « en voyage de notes » humoristique et poétique le 7 février à 16h.

Espace Rive Gauche.
01 34 48 12 16

OÙ ?

Le Mois de la littérature jeunesse, soutenu par le conseil général, se déroule dans les bibliothèques de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville-lès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse

VAL DE FRANCE CULTURE

Soif de lire

La littérature est l'affaire des enfants afin de devenir un plaisir d'adulte. La communauté d'agglomération Val de France propose ainsi le Mois de la littérature jeunesse (4-23 janvier) : rencontres et expositions dans les bibliothèques ainsi qu'un concours d'illustration dans les classes de la maternelle au CE2. Et pour la deuxième édition, en point d'orgue, un salon rassemblant éditeurs, auteurs et libraires à Arnouville-lès-Gonesse, où un jury – présidé par Hervé Tullet, plus de 40 livres pour la jeunesse à son actif – désignera les lauréats du concours d'illustration.

Le 23, salle de l'envol (dès 14h).
01 34 04 10 86

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE

Randonnée pédestre

10, 15 ou 25 km au départ de la gare d'Orry-la-Ville, à la découverte de la forêt de Chantilly. Surprises et récompenses à l'arrivée !

Le 31 janvier dès 7h30.
01 39 93 05 38

CERGY

Art

Appel à candidatures pour la 5e Foire d'art actuel en Val d'Oise (4-6 juin 2010) destiné aux artistes non représentés par des galeries, dont les travaux seront sélectionnés par un comité d'experts. Inscription jusqu'à fin mars auprès de ART.VO.

06 77 03 78 54

CERGY

Nuit de l'ESSEC

Laurent Wolf

Folle soirée avec Laurent Wolf, Data, Pony Pony Run Run, Naive New Beaters et DJ Abdel. Quelque 25 bars à thème décorés et animés par les étudiants.

Le 30 janvier à 20h, campus de l'ESSEC.
01 30 30 43 69

FRANCONVILLE

Soirée karaoké

Six catégories avec six prix, au profit des Restaurants du Cœur,

le 5 février à 20h. espace Saint-Exupéry.
06 73 55 94 41

MÉRY-SUR-OISE

VTT

150 jeunes de 5 à 15 ans sont invités par le Country Vélo Club à participer au Val d'Oise Trophy Jeunes VTT.

Le 6 février à 14h30, dans les bois de la Garenne Maubuisson.
01 34 48 18 72

PONTOISE

Visite guidée

Découvrir ou redécouvrir la cathédrale Saint-Maclou et ses vitraux. Et s'inviter dans l'atelier d'un vitrailliste pour en connaître les secrets.

Le 7 février, à 14h30, sur réservation. Office de tourisme.
01 30 38 24 45

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

Course à pied

L'association auversoise Action Raid organise le 5e Ice Trail (15 ou 30 km) dans la forêt de Carnelle.

Le 24 janvier, départ de la mairie de Saint-Martin, dès 7h30.
06 77 76 24 62.

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA GAUCHE DÉPARTEMENTALE

Élus socialistes et apparentés

La droite valdoisienne a largement dépassé les bornes !

Depuis mars 2008, les élus UVO-UMP ont toujours autant de mal à accepter l'idée même que la gauche ait accédé aux responsabilités dans ce département.

Depuis 18 mois, la droite critique tous azimuts la moindre de nos actions, y compris celles qui sont particulièrement appréciées des Valdoisiens, comme Rest'O collège ou l'aide au permis de conduire pour les jeunes de 18 à 26 ans. Pire, ils votent contre !

Depuis 18 mois, ils ne rêvent que de revanche et ne manquent pas une occasion de tirer à vue sur le président du conseil général jusqu'à le traiter « d'ordure » lors de la séance particulièrement houleuse d'octobre. Ils ont même tenté d'ébranler l'exécutif en multipliant les tentatives d'intimidation jusqu'à l'intervention du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, à l'Assemblée nationale ! Ils ont usé de manœuvres procédurières inédites dans notre assemblée, avant de constater qu'ils n'avaient pas de majorité au sein de l'Assemblée départementale.

Dépités par cet échec, ils n'ont cessé de distiller de fausses informations sur un supposé désengagement du conseil général dans l'aide aux communes, sans apporter un début de preuve à leurs allégations. Ils ont colporté ce discours mensonger auprès de nombreux élus, et ces rumeurs ont été immédiatement relayées par quelques maires de droite particulièrement complaisants qui s'en sont pris impunément au conseil général. Parmi eux, ceux qui liront cette tribune se reconnaîtront. Cette désinformation orchestrée par les dirigeants de l'UMP-UVO valdoisienne est une basse manœuvre politicienne qui n'honore ses auteurs.

Depuis 18 mois, la droite s'inquiète surtout de ne pas avoir réussi à entamer la détermination de notre équipe. Nous poursuivons quotidiennement le travail commencé malgré un héritage difficile et des finances dégradées, dans un contexte de crise aggravée par le désengagement croissant de l'État.

Depuis 18 mois, avec Didier Arnal, nous dénonçons l'injustice faite au Val d'Oise dans le Grand Paris, alors que la droite a déserté le combat et se complaît dans un rôle de groupie du gouvernement. Elle n'est pas à nos côtés pour lutter contre cette scandaleuse mise à l'écart de notre département : sans commentaire.

Notre groupe est mobilisé aux côtés des Valdoisiens et face à des élus de droite qui ont largement dépassé les bornes.

Belle année 2010 à tous.

Pour nous joindre http://www.pscg95.com

Élu communiste

La fin des communes et des départements ?

Ni le président de la République ni les députés UMP et leurs amis n'ont annoncé lors de leurs campagnes électorales une réforme des collectivités territoriales. Celle envisagée va, cependant, bouleverser le paysage institutionnel de notre République sans que les citoyens soient consultés.

Les Valdoisiens doivent savoir que les associations d'élus ont fait des propositions qui n'ont pas été retenues. Ils doivent savoir que la fin des communes et des départements est programmée. L'exception française, fondée sur une démocratie locale animée par des millions de nos concitoyens et des milliers d'élus locaux, est mise à mal.

Les actions de ces derniers, leurs réalisations sont pourtant indispensables à la vie quotidienne : écoles, collèges, crèches, logements, équipements sociaux, culturels, sportifs, de santé, action sociale, environnement, transports et une multitude d'autres services publics de qualité.

L'attaque est si frontale qu'aucune association d'élus n'y est favorable. Nombre d'entre eux, issus de la majorité, sont troublés, comme l'illustrent leurs réactions, notamment au récent Congrès des maires auquel le président Sarkozy n'a pas osé se rendre.

C'est pourquoi le gouvernement louvoie pour masquer ses objectifs de recentralisation et de réduction des services publics locaux. C'est ainsi qu'il découpe sa réforme en cinq projets de loi et commence par étrangler financièrement les collectivités locales en supprimant la taxe professionnelle.

Je suis de ceux qui n'épargnent aucun effort et s'engagent de toutes leurs forces pour que le dernier mot vous revienne, notamment par l'organisation d'un référendum sur la réforme des collectivités territoriales.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne année 2010.

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

2010 : Les finances du département sont dans le rouge

Le début d'année est traditionnellement consacré par les élus à la présentation aux administrés de leurs projets et de leurs engagements pour l'année à venir.

Eh bien, pour l'année 2010, nous sommes impatients d'entendre le président du conseil général car, pour la première fois depuis 40 ans, nous commençons une année sans budget, et donc sans savoir comment le président entend dépenser plus de 1 milliard d'euros de budget en 2010 !

Cette situation inédite pose quelques questions en termes de pratique démocratique !

En règle générale, dans une collectivité correctement dirigée, le budget est débattu et voté avant les vacances de Noël. Cela permet un débat serein entre les élus sur les orientations et les choix des grandes dépenses à venir. Cette année, le président du conseil général innove en refusant de présenter son budget au mois de décembre comme c'était l'usage dans notre département. Ce refus pourrait être justifié par des difficultés techniques. Mais nous avons la certitude que ce budget aurait pu être présenté avant le 31 décembre. Il y a de toute évidence, derrière ce changement de calendrier, un calcul de basse politique.

Chacun sait aussi que les élections régionales approchent et, comme par hasard, entre janvier et mars, soit précisément pendant la campagne électorale, le président du conseil général pourra engager des dépenses sans contrôle de l'assemblée départementale. On a vu coïncidence plus malheureuse !

Cette attitude n'est respectueuse ni des élus ni des personnels chargés d'exécuter le budget et encore moins des Valdoisiens qui, par leur impôt, financent ce budget et qui souhaiteraient savoir comment cet argent va être dépensé.

Pour justifier de l'absence de vote de ce budget, le président du conseil général a dressé la longue liste des boucs émissaires : l'État, les parlementaires, l'ex-majorité départementale, le marché de l'immobilier, la crise… En somme, tout le monde sauf lui et sa majorité ! Avouons que cela ne manque pas de piment : cela fait bientôt deux ans que la majorité socialo-communiste dirige les affaires départementales. Ils ont en 2009 appliqué un budget construit et voté, et ils viennent aujourd'hui nous expliquer qu'ils n'ont aucune responsabilité dans la situation financière dégradée du conseil général ! Ils ne manquent quand même pas d'air !

En vérité, ce que tentent de dissimuler le président et sa majorité, ce sont les premiers effets de la gestion dispendieuse faite par eux depuis 20 mois.

Si le budget n'est pas présenté dans les délais habituels, c'est aussi parce qu'il est aujourd'hui impossible à boucler : les dépenses de fonctionnement ont explosé, les dispositifs annoncés (VO bébé, Permis de conduire, Rest'O collège…) comme les centaines de recrutement pèsent sur le budget, et les économies réalisées sur le dos des communes n'ont pas suffi à équilibrer tout cela !

Depuis maintenant un an, nous mettons le président en garde contre sa politique parce qu'elle nous semble insoutenable sur le plan budgétaire.

Les dépenses ont explosé… mais les recettes, elles, n'ont pas augmenté… nous pensions donc qu'il était urgent d'équilibrer le budget, en réduisant le train des dépenses. Mais rien n'y fait, la majorité a continué à dépenser sans contrôle et, plus grave, sans anticiper les conséquences de ces dépenses sur les prochaines années.

Car il ne faut pas se faire d'illusions : au rythme où vont les dépenses, de nouvelles ressources vont devoir être trouvées. Cela n'interviendra peut-être pas cette année, mais, s'ils persistent dans cette politique, le président et sa majorité socialo-communiste vont nous annoncer une augmentation des impôts. C'est somme toute une tradition à gauche !

+ d'infos sur le groupe UVO : www.unionpourlevaldoise.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL : communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président : Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot :
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun :
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet :
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre :
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris :
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari :
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller :
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton :
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret :
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine :
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard :
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin :
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier :
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy :
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LE MÉDIATEUR

Robert Daviot :
conseiller général du canton de Domont.

Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 39771

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° Vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

VO bébé : 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Service hivernal
du 13/11 au 12/3 2010
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

Permis de conduire
0 800 88 10 14

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS* ?

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS – **Directeur de la publication :** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef :** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction :** Christelle Boucneau. Tél. : 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédacteurs :** Sabine Bosio Valici, Paula Gonçalves, Isabelle Lebœuf. **Conception-réalisation :** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél. : 01 40 41 56 63. **Photographes :** D. Blondin, R. Dautigny, J-Y. Lacôte, A. Lebon, J. Nunes. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 473 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

val d'oise
le département

2010

ENVIRONNEMENT
PETITE ENFANCE
SOLIDARITÉS
TRANSPORTS
LOGEMENT
COLLÈGES

Didier ARNAL et vos Conseillers généraux vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2010

“Que restera-t-il des vœux des Valdoisiens avec la réforme territoriale ?”

DIDIER ARNAL
Président du Conseil général du Val d'Oise